



SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

OBJECTIFS

La classe de seconde « Générale et Technologique » dans les établissements d'enseignement agricole, comme à l'Education Nationale, est une classe de détermination. C'est un palier d'orientation.

Cette classe permet aux élèves déjà déterminés de confirmer leur choix (option « Ecologie Agronomie Territoire et Citoyenneté ») ou aux élèves qui n'ont pas encore arrêté leur choix, de tester leurs goûts et aptitudes en vue de préciser ou de modifier leur projet d'orientation.

C'est à la rentrée en classe de première que l'élève optera pour un Baccalauréat d'enseignement général scientifique (option biologie écologie agronomie) ou pour un Baccalauréat technologique (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant) qui sont mis en place au Lycée Etienne Restat.

Le choix du Bac orientera déjà la poursuite d'études supérieures (BTS Agricoles en particulier)

A noter qu'au terme de la seconde, l'orientation vers des formations dépendant de l'Education Nationale **est tout à fait possible**.

RECRUTEMENT

Le recrutement se fait à l'issue de la classe de troisième des collèges selon les procédures d'orientation des Services Académiques, sur avis et proposition du Conseil de Classe. Une rencontre avec un responsable du Lycée est recommandée.

Journée Portes ouvertes :
Samedi 20 mars 2010

FORMATION

La classe de seconde comprend des enseignements communs à tous les élèves, 2 enseignements de détermination (dont 1 au choix), auxquels peut s'ajouter le choix d'un enseignement facultatif.

En Seconde Générale et Technologique l'élève suit :

Des enseignements communs :

Français ; Histoire/Géographie ; Langue vivante 1 ; Mathématiques ; Physique/Chimie ; Sciences et Vie de la Terre ; Education Physique et Sportive.

A ces disciplines s'ajoutent des modules où les élèves bénéficient en groupe restreint d'une aide pédagogique adaptée à leurs besoins (Français ; Histoire Géographie ; Langue vivante et Mathématiques).

Deux enseignements de détermination :

☞ Un enseignement obligatoire : Ecologie – Agronomie – Territoire et Citoyenneté.

On retrouve dans cette option spécifique de l'enseignement agricole plusieurs disciplines (Sciences biologiques ; Agronomie-Phytotechnie ; Zootechnie ; Sciences Economiques ; Education socioculturelle ; Histoire/Géographie).

Le support de cette option est le territoire qui doit être étudié comme « système ouvert ».

Son approche sera effectuée à plusieurs échelles et s'appuiera sur des données physiques et humaines contextualisées. A chaque stade de l'étude, les dimensions civique, juridique, sociale seront prises en compte ainsi que les notions d'écosystème et d'agro système du territoire retenu.

☞ Un enseignement de détermination au choix parmi :

- Langue vivante 2
- S. E. S. (proposé qu'en seconde).

A noter toutefois, que pour les élèves qui désirent poursuivre leurs études en Baccalauréat d'enseignement général, la deuxième langue vivante (LV2) est obligatoire.

Des enseignements facultatifs au choix :

Leur mise en place dépend des demandes et des moyens alloués.

- Hippologie – équitation
- Canoë-kayak VTT

Des actions pédagogiques :

- Mini forums des formations avec Témoignages d'anciens élèves
- Action « Apprendre à entreprendre
- Animations, théâtre, cinéma

ORIENTATION

L'entrée en 1^{re} est subordonnée à proposition conforme du Conseil de Classe ou au résultat positif d'une procédure d'appel.

L'orientation dans les établissements du Ministère de l'Agriculture se fera

- soit dans une 1^{re} Scientifique
- soit dans une 1^{re} Technologique
- soit dans une 1^{re} BTA Laboratoire

HORAIRES

Enseignements communs :

Français	3,5h + 0,5h*
Mathématiques.....	2,5h + 1,5h*
Physique/Chimie.....	2h + 1,5h de TP
Sciences et Vie de la Terre.....	0,5h + 1,5 h de TP
Langue vivante 1 Anglais / Espagnol.....	2h + 1 h*
Histoire/Géographie.....	3h + 0,5h*
Education Physique et Sportive.....	2h

Options de détermination :

Ecologie/Agronomie/Territoire et Citoyenneté.....	1h + 3,5h de T. P. (obligatoire)
LV2 Espagnol ou Allemand ou Anglais (1).....	2h + 0,5h de TD*
S. E. S...(1)...proposé qu'en Seconde.....	2h + 0,5h de TD
Cinéma et Audio Visuel (1)	3h
Enseignement facultatif : - Hippologie/Equitation : 3h - Sport de plein air (VTT – Kayak) :	3h

* en module : enseignement à effectif réduit

(1) Enseignement mis en place sous réserve d'un effectif minimal

LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AGRICOLE Etienne RESTAT –
47110 SAINTE LIVRADE/LOT – Tél. 05.53.40.47.00 – E-Mail : legta.ste-livrade@educagri.fr
Site internet : www.ste-livrade.org